

proximus

Outside Infrastructure Distribution Center

Instructions de livraison

**Rue Tir de Ronet, 5
5020 Flawinne
Belgique**

Décembre 2022

Table des matières

- Table des matières.....1**
- 1. Généralités..... 2**
- 2. Lieu et heures de livraison..... 3**
- 3. Annonce d’une livraison (prise de rendez-vous)..... 6**
- 4. Documents d’accompagnement 8**
 - 4.1. Lettre de voiture8
 - 4.2. Note de livraison8
- 5. Emballage10**
- 6. Etiquetage de l’unité de livraison..... 15**
- 7. Transport..... 18**
- 8. Résumé des instructions de livraison à l’OIDC..... 19**
 - 8.1. Annonce d’une livraison (prise de rendez-vous) 19
 - 8.2. Documents d’accompagnement20
 - 8.3. Emballage21
 - 8.4. Etiquetage de l’unité de livraison..... 22

1. Généralités

Le présent document décrit les modalités de livraison des marchandises à l'Outside Infrastructure Distribution Center (OIDC). Il convient d'utiliser ce document comme check-list afin de contribuer au bon déroulement du processus de livraison.

Très important

La non-conformité d'une livraison aux présentes conditions de livraison implique dans la plupart des cas des opérations supplémentaires en vue de garantir la qualité de la réception des marchandises. Ces opérations supplémentaires se traduisent par des surcoûts et du retard dans la réception des marchandises, le stockage et la fourniture.

S'il est constaté à la livraison que les spécifications de livraison ne sont pas respectées, Proximus est en droit de refuser (immédiatement) la livraison et/ou de vous facturer les surcoûts des opérations supplémentaires requises.

En cas de refus d'une livraison, une nouvelle livraison doit avoir lieu dans les 6 jours ouvrables de la notification du refus.

Veuillez également communiquer ces conditions à vos transporteurs et d'assurer que toutes les exigences légales pour le transport et la manutention des marchandises sont respectées.

Durabilité

Chez Proximus, nous avons l'ambition audacieuse d'apporter une contribution nette positive au climat et de devenir une entreprise véritablement circulaire d'ici 2030. Pour y parvenir, nous devons intégrer le développement durable dans tout ce que nous entreprenons.

Plus d'informations sur : www.proximus.com/sustainability

Si vous avez des questions ou des propositions sur l'amélioration de la durabilité (emballage, transport, etc.), veuillez contacter procurement@proximus.com.

Pour toute question...

Si vous avez encore des questions après avoir lu ce document, envoyez un e-mail à cable.warehouse@proximus.com.

2. Lieu et heures de livraison

L'Outside Infrastructure Distribution Center (OIDC) se situe à Flawinne, non loin de Namur (Belgique).



Outside Infrastructure Distribution Center
 Rue Tir de Ronet 5
 B-5020 Flawinne
 Belgique

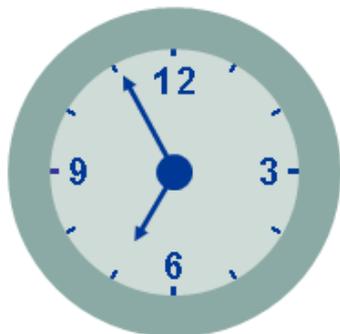
Contact

Téléphone : +32 (0) 81 721 860
 E-mail : cable.warehouse@proximus.com

Itinéraire

Prendre l'autoroute E42. Quitter l'autoroute à la sortie 12 "Gembloux-Namur". Suivre la direction de Namur (N4) et prendre ensuite à droite la N958 – Route de Floreffe (\pm 5 km, passer Suarlée et Floriffoux). Traverser le pont enjambant la Sambre. Entrer dans Floreffe. A un carrefour en T situé environ 500 m plus loin, prendre à gauche la N90. Suivre la N90 pendant \pm 3,5 km avant d'entrer dans Flawinne (chaussée de Charleroi). Au rond-point, tourner à gauche dans la rue du Déversoir. Traverser le pont enjambant la Sambre et après environ 100 m, tourner à droite dans le Rue Tir de Ronet. L'entrée du complexe se situe sur la droite.

Heures de livraison



Les livraisons peuvent être effectuées chaque jour ouvrable de 6h00 à 12h00. Toute livraison de marchandises en dehors de ces heures est impossible.

Le fuseau horaire de la Belgique est GMT+1 en hiver et GMT+2 en été.

EST (Eastern Standard Time) = GMT (Greenwich Mean Time) - 5.

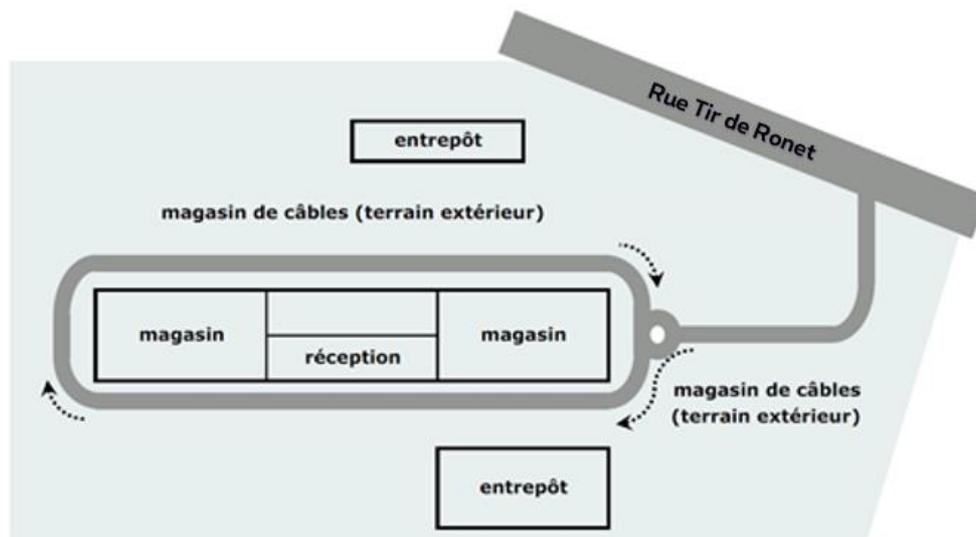
Par jours ouvrables, il y a lieu d'entendre les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

11 jours de l'année sont fériés :

- Le 1er janvier (Nouvel An)
- Le lundi de Pâques
- Le 1er mai (fête du Travail)
- L'Ascension
- Le lundi de Pentecôte
- Le 21 juillet (Fête nationale)
- Le 15 août (Assomption)
- Le 1er novembre (Toussaint)
- Le 11 novembre (Armistice 1918)
- Le 25 décembre (Noël)
- Le 26 décembre

Règlement d'ordre intérieur

Pour la livraison de marchandises, il convient de se présenter à la réception. Les personnes externes doivent être accompagnées pour se rendre dans la zone de traitement logistique.



- Le chauffeur pénètre sur le site, s'arrête à la réception pour décliner son identité et présenter les documents d'envoi.
- Après l'accomplissement des formalités administratives, le chauffeur sera invité à garer son véhicule dans la zone libre devant la zone réservée au déchargement.
- En cas de livraison de bobines :
 - Le chauffeur ouvre son camion, enlève les étançonnerments des bobines de câbles et présente le fret à décharger de manière à permettre au personnel de Proximus de l'atteindre avec les fourches du chariot élévateur.
- En cas de livraison d'Europalettes :
 - Le chauffeur présente le fret de manière à permettre au personnel de Proximus de mener à bien le déchargement.
- Le chauffeur attend sur place pendant la durée du déchargement du fret par le personnel de Proximus.
- En cas de problème, le chauffeur sera tenu de contrôler et/ou de décharger les marchandises avec le surveillant de Proximus.
- Après le déchargement du fret, l'employé préposé à l'accueil remettra la lettre de voiture cachetée au chauffeur, qui pourra alors quitter le site. Le cachet respecte le principe "signé pour réception, sous réserve de contrôle qualitatif et quantitatif".

Adresse de facturation

L'adresse de facturation est différente de l'adresse de livraison.

Les factures doivent être adressées à :

Proximus SA de droit public
Boîte postale 10600
1140 Evere Haacht

Numéro de TVA : BE 202.239.951

3. Annonce d'une livraison (prise de rendez-vous)

Annonce d'une livraison (prise de rendez-vous)

Le magasin de câbles applique un système de créneaux horaires afin d'optimiser l'arrivage des marchandises et de limiter le plus possible les éventuels délais d'attente pour les fournisseurs. Toutes les livraisons doivent donc être annoncées.

Toute livraison doit être signalée 48h au préalable.

Les règles suivantes sont également applicables :

- Les marchandises non annoncées au préalable ne seront pas déchargées.
- En cas d'arrivée avant le créneau horaire confirmé : les marchandises seront déchargées dans le créneau horaire confirmé.

En cas d'arrivée après le créneau horaire confirmé: les marchandises seront, dans la mesure du possible, déchargées avant 12 heures, sans quoi un nouveau créneau horaire devra être demandé.

Veillez à informer vos éventuels transporteurs de cette procédure importante.

Si vous vous présentez dans le créneau horaire confirmé, le magasin de câbles garantit que les marchandises seront déchargées dans ledit créneau horaire.

► Communication

Les livraisons seront annoncées par e-mail à l'adresse suivante: cable.warehouse@proximus.com.

Livraison

Si le volume à livrer est supérieur au volume de chargement d'un camion ou d'une camionnette, il convient de considérer chacun de ces frets comme une livraison et de demander dès lors un créneau horaire distinct.

► Données

L'objet de l'e-mail est "Annonce de livraison" suivi du nom du fournisseur (et non celui du transporteur).

Le contenu de l'e-mail comprend les éléments suivants :

- le nom du fournisseur. S'il diffère du nom du transporteur, il convient de mentionner celui du transporteur;
- la date et l'heure de la livraison : l'heure d'arrivée est indiquée au quart d'heure près;
- le nombre de bobines et/ou d'Europalettes constituant la livraison;
- le nombre de numéros d'article uniques;
- le ou les numéros de commande relatifs à la livraison.

Remarque importante

L'annonce préalable doit être dûment complétée.

Une version électronique de la note de livraison (cf. "4. Documents d'accompagnement") doit être jointe à l'e-mail. Lors de la livraison, le chauffeur sera toutefois tenu de présenter à la réception la version papier de la note de livraison.

Important pour la première livraison de nouveaux fournisseurs

Les fournisseurs qui livrent pour la première fois, doivent au moins deux semaines avant leur première livraison, annoncer tous les détails au sujet de leurs méthodes de livraison et les spécifications des produits, via cable.warehouse@proximus.com

► Feed-back

L'expéditeur de l'annonce préalable reçoit toujours par e-mail la confirmation du créneau horaire attribué (date et heure).

Créneau horaire

Une marge de 30 minutes est attribuée (créneau horaire = 1 quart d'heure avant et 1 quart d'heure après l'heure d'arrivée indiquée) pour présenter la livraison.

Après chaque livraison, l'expéditeur de l'annonce préalable/du planning d'arrivage reçoit toujours un e-mail mentionnant les éventuelles anomalies constatées lors de la livraison. De cette manière, vous pourrez immédiatement vous rendre compte de l'erreur éventuelle et apporter les corrections nécessaires à une livraison refusée ou en vue de vos prochaines livraisons à planifier.

4. Documents d'accompagnement

4.1. Lettre de voiture

Ce document sert d'accusé de réception des marchandises. La lettre de voiture doit satisfaire aux prescriptions (légales) en vigueur.

A la livraison, Proximus signera un exemplaire de ce document pour réception. Les marchandises livrées ne seront réceptionnées qu'après un contrôle complet. La simple réception de ce document par les services de réception ne peut pas être considérée comme une réception.

Toute anomalie constatée à la réception des marchandises (ex. Des dégâts dus au transport ou un nombre de colis et/ou Europalettes différent de celui indiqué sur la lettre de voiture) sera mentionnée dans la lettre de voiture.

4.2. Note de livraison

La note de livraison sert à contrôler la livraison et comprend dès lors tous les détails concernant le contenu de la livraison.

Exemple :

FOURNISSEUR sprl. Rue de l'exemple 11 9999 Exemple Téléphone 099 99 99 99 Fax 099 99 99 99 info@fournisseur.be Numéro TVA BE 000.000.099			Proximus Outside Infrastructure Distribution Center Rue Tir de Ronet, 5 5020 Flawinne			
Numéro commande	Numéro d'article	Description article	Quantité commandée	Quantité livrée	Unité	Quantité Backorder
4500123546	12345678	Exemple article 1	14006	3999	m	10007
		<i>N° bobine</i>	10AA123456	2001	m	
		<i>Batch</i>	10AA987654	1998	m	
	87654321	Exemple article 2	10	10	pc	0
4500234567	23456789	Exemple article 3	200	20	pc	30
	87654321	Exemple article 2	100	80	pc	20
	34567890	Exemple article 4	25	25	rl	0
Nombre total d'unité de livraison = 8						

► En-tête

Le document de livraison comprend un en-tête composé de données générales :

- Les coordonnées du fournisseur (nom, adresse, téléphone, fax, e-mail et numéro de T.V.A.)
- L'adresse de livraison :
 Outside Infrastructure Distribution Center
 Rue Tir de Ronet 5
 B-5020 Flawinne

► Lignes

Le document de livraison peut concerner la livraison de plusieurs articles.

Chaque ligne d'article comprend:

- le numéro d'article de Proximus (le code d'article comporte 8 chiffres);
- la description/dénomination de l'article de Proximus;
- le nombre commandé;
- le nombre faisant l'objet de la présente livraison;

En cas de livraison de câbles, la quantité totale livrée d'un article déterminé doit être ventilée par numéro de bobine. Les bobines différentes ont un numéro de bobine différent.

- l'unité, telle que mentionnée sur la commande reçue;
- Le numéro de batch de fabrication (maximum 12 caractères)
- le nombre de *back orders* (commande en souffrance = partie de la commande qui fera l'objet d'une livraison supplémentaire).

Les numéros d'article doivent être groupés par numéro de commande (le numéro de référence de commande unique de Proximus comporte 10 chiffres) sous lequel l'article est commandé.

► Bas

Outre l'en-tête mentionnant des données générales, le document comprend en bas le nombre total d'unités de livraison (cf. définition d'une unité de livraison sous "6. Etiquetage de l'unité de livraison").

Le chauffeur est tenu de remettre la note de livraison, tout comme la lettre de voiture, à la réception. Même si une copie de la note de livraison est présente sur la bobine ou sur l'Europalette, un exemplaire est exigé à la réception pour pouvoir entamer le processus de réception.

5. Emballage

► Bonnes pratiques

Les emballages doivent être réalisés de façon socialement responsable.

Cela signifie que :

- le mieux est d'utiliser des emballages durables fabriqués à partir de matériaux recyclés et/ou recyclables qui peuvent être réutilisés. Cela s'applique à tous les types d'emballages (emballages primaires, secondaires et tertiaires).
- des emballages inutiles ne devraient pas être ajoutés aux livraisons (par exemple, la protection des câbles) s'ils ne sont pas livrés à nos fournisseurs en premier lieu (à moins qu'ils ne soient nécessaires comme protection pendant le transport).
- il convient de réduire autant que possible la taille et le volume des emballages (emballages plus petits, moins de déchets, optimisation du nombre de colis par palette).

Il incombe au fournisseur de choisir le meilleur emballage durable pour ses produits, sans perte de qualité (par exemple, des rayures pendant le transport).

L'objectif est de réduire le volume d'emballages autant que possible.

Les initiatives visant à rendre les emballages plus socialement responsables doivent être communiquées à procurement@proximus.com.

► Unité de commande

Les spécifications produits du contrat auquel se rapporte la livraison précisent si l'emballage de l'unité de commande doit être pourvu ou non d'une étiquette mentionnant le numéro d'article de Proximus (8 chiffres) et un code-barres EAN.

L'unité de commande doit dans tous les cas pouvoir être clairement identifiée au moyen du numéro d'article de Proximus afin que le produit reste identifiable durant tout notre processus logistique.

Code-barres



Le code-barre est un symbole représentant des lignes noires et des espaces blancs dans lequel des informations sont enregistrées sous forme codée. Le code EAN (EAN ou European Article Number) est un code-barre unidimensionnel comportant 13 chiffres qui doivent être répartis en 4 groupes (il existe aussi une forme abrégée de 8 chiffres). Les 2 premiers chiffres désignent le pays du producteur ou du distributeur. Les 5 chiffres suivants constituent le code du fabricant ou de l'entreprise. Les 5 chiffres suivants correspondent au numéro de l'article : caractéristiques et unité d'emballage. Le fabricant le donne lui-même à chacun de ses produits. Le dernier chiffre est un chiffre de contrôle.

Kitting

Le kitting consiste à ajouter des éléments ou composants à l'emballage du produit. Avant la livraison, il convient de regrouper les différents éléments devant être livrés ensemble dans le même emballage.

Terminologie

- Un emballage primaire est l'emballage de la pièce individuelle.
- Un emballage secondaire est la boîte, voir ci-dessous, et contient multiples emballages primaires.
- Un emballage tertiaire est l'Europalette qui peut porter plusieurs boîtes.

Boîtes

Chaque boîte doit être pourvue d'un autocollant ou d'une étiquette mentionnant le numéro de l'article de Proximus (le code de l'article se compose de 8 chiffres) et le nombre d'unités de commande par boîte.

Les boîtes doivent être de qualité. Toute boîte qui n'est pas tout à fait remplie risque d'être endommagée par le poids d'autres boîtes empilées sur elle. Cette situation peut en outre rendre la pile instable. Veillez, le cas échéant, à combler les espaces vides au moyen de matériel adéquat.

Exigences relatives aux petites livraisons individuelles

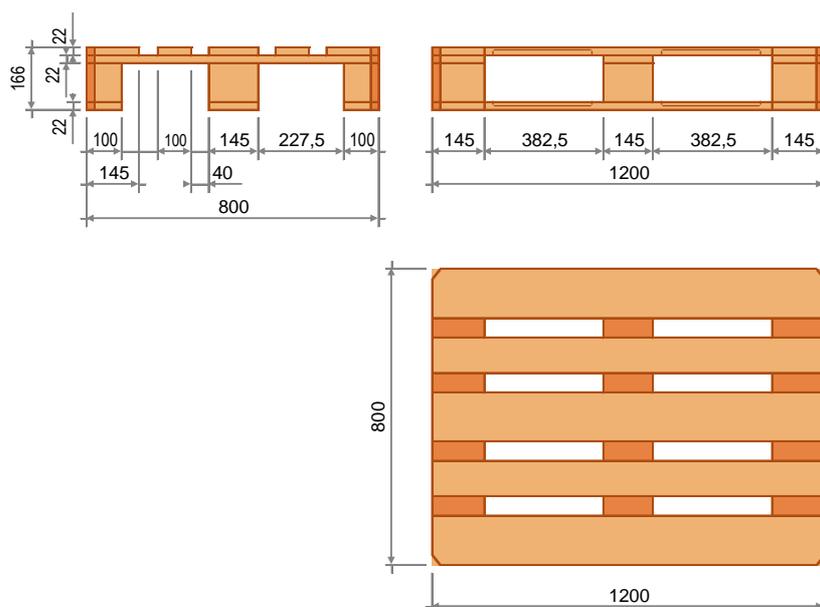
Dimensions maximales: 60 x 40 x 40 cm.

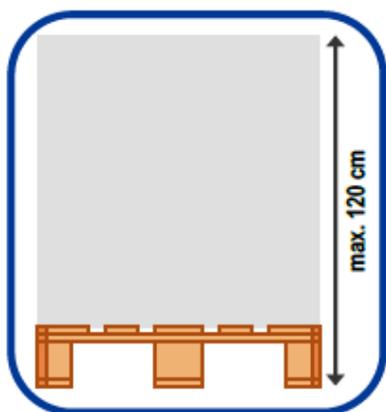
Poids maximal autorisé par colis : 20kg.

Europalettes

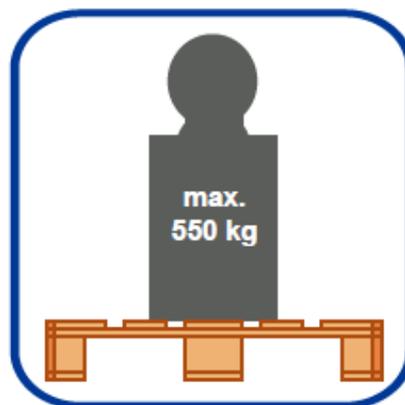
Les marchandises dont le poids est supérieur à 20 kg doivent être livrées sur Europalettes.

L'Europalette est une palette standard qui répond aux normes EPAL avec les dimensions de 80 x 120 cm (type EUR) et marqué avec la marque EPAL.

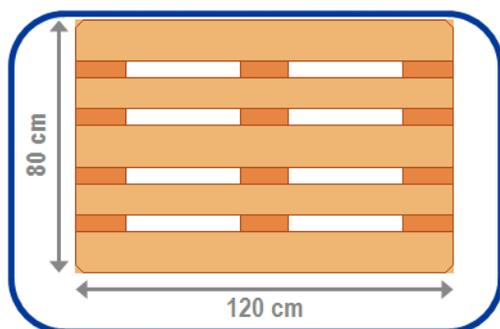




Hauteur de chargement de l'Europalette :
120 cm maximum (palette comprise)



Poids maximal par Europalette:
550 kg (hors poids de l'Europalette)



L'empilement sur l'Europalette doit être effectué sur une surface de 80 x 120cm et de manière à créer un ensemble stable et compact. Afin d'éviter tout empilement déformé ou oblique, il convient de retenir le chargement sur l'Europalette au moyen d'un film extensible ou thermo rétractable, et de prévoir, le cas échéant, des panneaux de recouvrement et de protections angulaires en carton, combinés ou non à une fixation à l'aide de colliers de serrage ou de cordage.

Retour des Europalettes

Le système "échange plein contre vide" est applicable. Le chauffeur livre les Europalettes et leur chargement et récupère en retour des Europalettes vides.

► Bobines

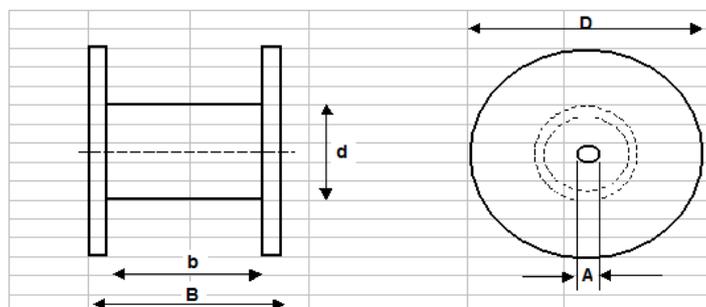
La qualité des bobines devra permettre le transport, le stockage, l'enroulement et le déroulement en toute sécurité. Le cas échéant, le matériel se trouvant sur les bobines doit être protégé contre l'humidité/l'eau et contre les UV/les rayons du soleil, ainsi que contre les dégâts lors du transport (chocs,...)

Pour pouvoir manipuler les bobines en toute sécurité avec le chariot élévateur, les limites suivantes s'appliquent :

- Bobines HDPE: max. 2.80 m de diamètre et 1.16 m de large, max. 1,500 kg
- Bobines cuivre: max. 2.70 m de diamètre et 1.40 m de large, max. 5.600 kg

► **Bobines de fibre optique**

Les bobines de fibre optique doivent respecter les critères suivants :



	D- Max	B- Max	A- Min	Weight
Usual supply fibre micro-cables	1200 mm	800 mm	80 mm	300 kg
Usual supply aerial cables	1600 mm	1000 mm	80 mm	1000 kg

Le fournisseur devra expliquer la méthode d’enroulement de la fibre sur la bobine. Il sera préféré d’avoir des bobines enroulées de manière transversal avec des boucles de câble adjacentes à chaque tour.



Le câble doit être scellé aux deux extrémités de la bobine avec des joints de câble étanches.

Les extrémités du câble doivent être accessibles. L’index de début de chaque bobine doit être à 0m.

Les bobines de fibre ne devront jamais être transportées de manière couchée sur le côté.

La manipulation des bobines de fibre doit être sûre pendant le transport et l’installation. Les bords tranchants, les clous ou agrafes qui dépassent, ... sont interdits.

► **Quantité sur les bobines de fibre optique**

Les longueurs nominales de câbles par bobines sont indiquées dans les spécifications détaillées des câbles.

Un écart de longueur de câble entre -5% ou +5% de la longueur nominale est accepté comme « bobine standard » pour la fourniture habituelle.

Une longueur de câble par bobine supérieure à la longueur nominale de + de 5% n’est pas acceptée. Des longueurs de câble plus courtes par bobine avec une longueur inférieure à 5% de la longueur nominale devra être soumises pour approbation avant livraison (cable.mrp@proximus.com).

► Retour des bobines

Le transporteur a la possibilité de récupérer des bobines vides appartenant au fournisseur concerné. Dans ce cas, le fournisseur est prié de signaler, lors de l'annonce d'une livraison, qu'il souhaite faire emporter des bobines vides.

► Marchandises aux dimensions non standard

En cas de marchandises aux dimensions non standard, un autre support peut être utilisé pour le transport et/ou la hauteur maximale autorisée peut être dépassée.

► Stockage à l'extérieur en plein air

Les marchandises sont stockées principalement en plein air de sorte que l'emballage doit être fonctionnel pour protéger les marchandises contre toutes les conditions météorologiques. L'emballage et les étiquettes doivent être durables et prévus pour être placés à l'extérieur pour minimum un an. Une attention particulière devrait être accordée à éviter l'infiltration et l'accumulation d'eau dans l'emballage.

6. Etiquetage de l'unité de livraison

Unité de livraison

Une unité de livraison regroupe exclusivement des unités de commande comportant des numéros d'article identiques relevant d'un même numéro de commande.

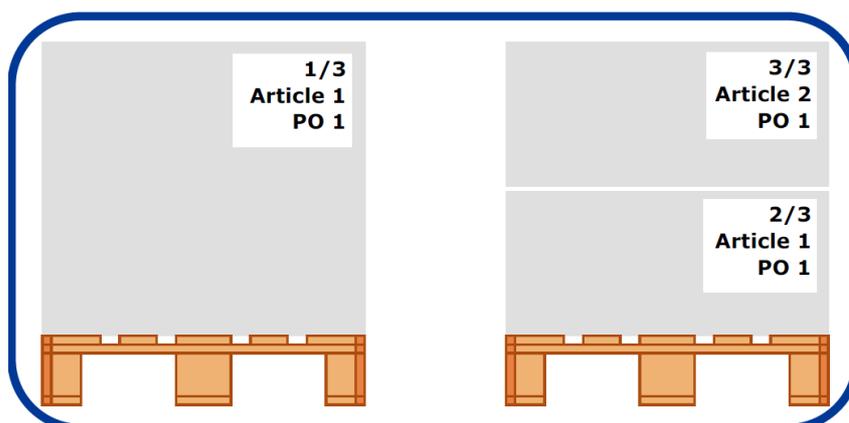
En cas de livraison de bobines:

- Chaque bobine constitue une unité de livraison.

En cas de livraison au moyen d'Europalettes ou de colis:

Si le volume d'une unité de livraison dépasse les dimensions de l'Europalette ou du colis, la livraison sera bien entendu effectuée au moyen de plusieurs Europalettes ou colis. Une Europalette hétérogène (c.-à-d. une seule Europalette comportant des articles différents) comprend par définition différentes unités de livraison.

L'emballage et l'étiquetage doivent permettre de distinguer clairement les différentes unités de livraison. Dans l'exemple ci-dessous, 2 articles d'un bon de commande sont livrés sur 2 Europalettes et donnent lieu à 3 unités de livraison.



► Format

Le texte de l'étiquette doit être suffisamment grand de sorte que le conducteur de chariot élévateur peut facilement le lire à une distance de 3 mètres.

Format recommandé pour l'étiquette : minimum A4 (210 x 297 mm).

► Lieu

Général

Les étiquettes doivent être apposées à un tel endroit que le conducteur de chariot élévateur peut les lire assis derrière son volant sans devoir quitter sa cabine.

Bobine

L'étiquette est apposée sur l'une des faces latérales (brides) de la bobine. Les données doivent être clairement visibles et lisibles (avant le déchargement).

Palette

Idéalement, l'étiquette sera apposée au moins sur 2 faces contigües. Une seule étiquette apposée sur l'un des petits côtés sera toutefois acceptée. Il convient d'apposer l'étiquette après utilisation d'un film adhésif ou thermo rétractable.

► Données

En cas de livraison de bobines

Chaque unité de livraison doit être dotée d'une étiquette résistante à l'eau bien visible mentionnant :

- **Numéro d'ordre** de l'unité de livraison par rapport au nombre total d'unités de livraison
- **Expéditeur** : les coordonnées du fournisseur (nom et adresse)
- **Destinataire** : l'adresse de livraison :
Outside Infrastructure Distribution Center
Rue Tir de Ronet 5
B-5020 Flawinne
- **Numéro de commande** de Proximus (10 chiffres) : le numéro de référence unique du bon de commande (PO = purchase order)
- **Numéro d'article** de Proximus (le code d'article comporte 8 chiffres) : le code d'article
- **Dénomination de l'article** de Proximus
- **Numéro bobine unique** : dans tous les cas, le numéro de bobine figurant sur l'un des côtés (brides) doit être indélébile et clairement lisible.
- **Numéro de batch de fabrication (max 12 caractères)**
- **Quantité** : le nombre d'unités constituant l'unité de livraison telle que mentionnée sur la commande. En cas de livraison de câbles, il s'agit généralement de l'index de début et de fin du mètre
- **Code-barre EAN** : celui-ci est toujours imprimé verticalement. Ce code-barre est identique au code-barre générique que vous appliquez au niveau du produit. Si le produit concerné est dépourvu de code-barres, il va de soi qu'aucun code-barre ne doit figurer sur l'étiquette de l'unité de livraison.

Numéro d'ordre		1/8
Expéditeur: Fournisseur SPRL Rue de l'exemple 11 9999 Exemple	Destinataire: OIDC Proximus Rue Tir de Ronet 5 5020 Flawinne	
Numéro de commande: 450012345		
Numéro d'article: 12345678		
Dénomination de l'article: Exemple		
Numéro de bobine: 99XX123456		
Numéro de batch: 123456789		
Quantité: Index début : 0 m Index fin : 2002 m		
		

Numéro de bobine unique : maximum 10 caractères au total : 99XX123456

99 représente le diamètre du touret (ex. 16 pour 1m60, 12 pour 1m20, etc...).

XX représente une abréviation pour identifier le fournisseur (ex. EU, AC, etc...)

Ensuite un maximum de 6 caractères.

Quantité: indiquer l'index de début et de fin :

(ex. au lieu de 2002 m, indiquer: Index début: 0 m Index fin: 2002 m)

En cas de livraison au moyen d'Europalettes ou de colis

Chaque unité de livraison doit être dotée d'une étiquette résistante à l'eau bien visible mentionnant :

- **Numéro d'ordre** de l'unité de livraison par rapport au nombre total d'unités de livraison
- **Expéditeur** : les coordonnées du fournisseur (nom et adresse)
- **Destinataire** : l'adresse de livraison :
Outside Infrastructure Distribution Center
Rue Tir de Ronet 5
B-5020 Flawinne
- **Numéro de commande** de Proximus (10 chiffres) : le numéro de référence unique du bon de commande (PO = purchase order)
- **Numéro d'article** de Proximus (le code d'article comporte 8 chiffres) : le code d'article
- **Dénomination de l'article** de Proximus
- **Quantité** : le nombre d'unités constituant l'unité de livraison telle que mentionnée sur la commande.
- **Code-barre EAN** : celui-ci est toujours imprimé verticalement. Ce code-barre est identique au code-barre générique que vous appliquez au niveau du produit. Si le produit concerné est dépourvu de code-barres, il va de soi qu'aucun code-barre ne doit figurer sur l'étiquette de l'unité de livraison

Numéro d'ordre	
3/8	
Expéditeur: Fournisseur SPRL Rue de l'exemple 11 9999 Exemple	Destinataire: OIDC Proximus Rue Tir de Ronet 5 5020 Flawinne
Numéro de commande: 450012345	
Numéro d'article: 12345678	
Dénomination de l'article: Exemple	
Quantité: 5 pc	
	

L'étiquette doit être fixée sur chaque bobine, chaque Europalette ou chaque colis de manière pérenne. Tout document apposé doit être résistant aux conditions climatiques/environnementales et rester lisible pendant toute la durée de vie chez Proximus.

7. Transport

- Les itinéraires de transport doivent être choisis en tenant compte des émissions de CO₂ (par exemple, réduire le fret aérien, réduire la distance en camion, etc.)
- Le chargement du camion est optimisé afin d'éviter les espaces vides dans le camion.
- Le fournisseur communique la meilleure quantité de commande pour l'optimisation du transport.
 - Par ex : "quantité minimale de commande = livraison de palettes complètes" ou "livraison de conteneurs complets" ou "expédition en vrac".
- Proximus encourage l'utilisation de solutions de transport neutres en carbone, à faibles émissions et respectueuses de l'environnement.
- L'utilisation de navires à faibles émissions est fortement recommandée.

8. Résumé des instructions de livraison à l’OIDC

8.1. Annonce d’une livraison (prise de rendez-vous)

Toute livraison doit être annoncée au préalable par e-mail (cable.warehouse@proximus.com)

L'objet de l'e-mail est "Annonce de livraison <nom du fournisseur>".

Le contenu de l'e-mail comprend les éléments suivants :

- le nom du fournisseur. S'il est différent du nom du transporteur, il convient de mentionner celui du transporteur;
- La date et l'heure de la livraison : l'heure d'arrivée est indiquée au quart d'heure près;
- le nombre de bobines et/ou d'Europalettes constituant la livraison;
- le nombre de numéros d'article uniques;
- le ou les numéros de commande relatifs à la livraison.

Une version électronique de la note de livraison doit être jointe à l'e-mail. Lors de la livraison, le chauffeur est toutefois tenu de remettre la version papier à la réception

8.2. Documents d'accompagnement

1. Lettre de voiture

La lettre de voiture doit satisfaire aux prescriptions (légales) en vigueur.

A la livraison, Proximus signera un exemplaire de ce document pour réception.

2. Note de livraison

- les coordonnées du fournisseur (nom, adresse, numéro de T.V.A.)
- l'adresse de livraison :
 Outside Infrastructure Distribution Center
 Rue Tir de Ronet 5
 B-5020 Flawinne
- le numéro de référence unique du bon de commande (ce numéro de commande Proximus comporte 10 chiffres);
- le numéro d'article de Proximus (le code d'article comporte 8 chiffres);
- la description/dénomination de l'article de Proximus;
- le nombre commandé;
- le nombre faisant l'objet de la présente livraison;

En cas de livraison de câbles, la quantité totale livrée d'un article déterminé doit être ventilée par numéro de bobine. Les bobines différentes ont un numéro de bobine différent.

- l'unité telle que mentionnée sur la commande;
- Le numéro de batch de fabrication (maximum 12 caractères)
- le nombre de back orders (commandes en souffrance);
- le nombre total d'unités de livraison.

Exemple :

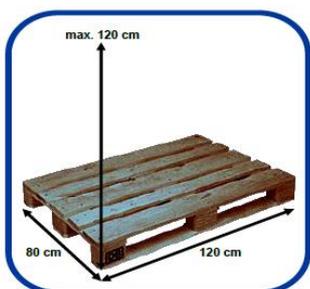
FOURNISSEUR sprl. Rue de l'exemple 11 9999 Exemple Téléphone 099 99 99 99 99 Fax 099 99 99 99 info@fournisseur.be Numéro TVA BE 000.000.099	Proximus Outside Infrastructure Distribution Center Rue Tir de Ronet, 5 5020 Flawinne																																															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 15%;">Numéro commande</th> <th style="width: 15%;">Numéro d'article</th> <th style="width: 25%;">Description article</th> <th style="width: 15%;">Quantité commandée</th> <th style="width: 15%;">Quantité livrée</th> <th style="width: 10%;">Unité</th> <th style="width: 10%;">Quantité Backorder</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="4" style="text-align: center;">4500123546</td> <td rowspan="3" style="text-align: center;">12345678</td> <td>Exemple article 1</td> <td style="text-align: center;">14006</td> <td style="text-align: center;">3999</td> <td style="text-align: center;">m</td> <td rowspan="3" style="text-align: center;">10007</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><i>N° bobine</i></td> <td style="text-align: center;">10AA123456</td> <td style="text-align: center;">2001</td> <td style="text-align: center;">m</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><i>Batch</i></td> <td style="text-align: center;">10AA987654</td> <td style="text-align: center;">1998</td> <td style="text-align: center;">m</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">87654321</td> <td>Exemple article 2</td> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">pc</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> <tr> <td rowspan="2" style="text-align: center;">4500234567</td> <td style="text-align: center;">23456789</td> <td>Exemple article 3</td> <td style="text-align: center;">200</td> <td style="text-align: center;">20</td> <td style="text-align: center;">pc</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">87654321</td> <td>Exemple article 2</td> <td style="text-align: center;">100</td> <td style="text-align: center;">80</td> <td style="text-align: center;">pc</td> <td style="text-align: center;">20</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">34567890</td> <td>Exemple article 4</td> <td style="text-align: center;">25</td> <td style="text-align: center;">25</td> <td style="text-align: center;">rl</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> </tbody> </table>	Numéro commande	Numéro d'article	Description article	Quantité commandée	Quantité livrée	Unité	Quantité Backorder	4500123546	12345678	Exemple article 1	14006	3999	m	10007	<i>N° bobine</i>	10AA123456	2001	m	<i>Batch</i>	10AA987654	1998	m	87654321	Exemple article 2	10	10	pc	0	4500234567	23456789	Exemple article 3	200	20	pc	30	87654321	Exemple article 2	100	80	pc	20		34567890	Exemple article 4	25	25	rl	0
Numéro commande	Numéro d'article	Description article	Quantité commandée	Quantité livrée	Unité	Quantité Backorder																																										
4500123546	12345678	Exemple article 1	14006	3999	m	10007																																										
		<i>N° bobine</i>	10AA123456	2001	m																																											
		<i>Batch</i>	10AA987654	1998	m																																											
	87654321	Exemple article 2	10	10	pc	0																																										
4500234567	23456789	Exemple article 3	200	20	pc	30																																										
	87654321	Exemple article 2	100	80	pc	20																																										
	34567890	Exemple article 4	25	25	rl	0																																										
Nombre total d'unité de livraison = 8																																																

8.3. Emballage

► Bobine

La qualité des bobines devra permettre le transport, le stockage, l'enroulement et le déroulement en toute sécurité. Le cas échéant, le matériel se trouvant sur les bobines doit être protégé contre l'humidité/l'eau et contre les UV/les rayons du soleil.

► Europalette



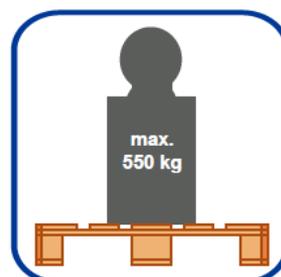
Les marchandises dont le poids est supérieur à 20 kg doivent être livrées sur Europalettes.

Format des Europalettes (type EUR): 80 x 120 cm.

Hauteur de chargement de l'Europalette : 120 cm maximum (Europalette comprise).

Poids maximum de 550 kg par Europalette

(hors poids de l'Europalette)



Empilement :

- Solidement emballé
- Stable
- Dans les limites du format de l'Europalette

Dimensions maximales : 60 x 40 x 40 cm.

Poids maximal autorisé par colis : 20 kg. Les colis de plus de 20 kg doivent être livrés sur Europalette.

8.4. Etiquetage de l'unité de livraison

En cas de livraison de bobines

Chaque unité de livraison doit être dotée d'une étiquette résistante à l'eau bien visible mentionnant :

- **Numéro d'ordre** de l'unité de livraison par rapport au nombre total d'unités de livraison
- **Expéditeur** : les coordonnées du fournisseur (nom et adresse)
- **Destinataire** : l'adresse de livraison :
Outside Infrastructure Distribution Center
Rue Tir de Ronet 5
B-5020 Flawinne
- **Numéro de commande** de Proximus (10 chiffres) : le numéro de référence unique du bon de commande (PO = purchase order)
- **Numéro d'article** de Proximus (le code d'article comporte 8 chiffres) : le code d'article
- **Dénomination de l'article** de Proximus
- **Numéro bobine unique** : dans tous les cas, le numéro de bobine figurant sur l'un des côtés (brides) doit être indélébile et clairement lisible.
- **Numéro de batch de fabrication (max 12 caractères)**
- **Quantité** : le nombre d'unités constituant l'unité de livraison telle que mentionnée sur la commande. En cas de livraison de câbles, il s'agit généralement de l'index de début et de fin du mètre
- **Code-barre EAN** : celui-ci est toujours imprimé verticalement. Ce code-barre est identique au code-barre générique que vous appliquez au niveau du produit. Si le produit concerné est dépourvu de code-barres, il va de soi qu'aucun code-barre ne doit figurer sur l'étiquette de l'unité de livraison.

Numéro d'ordre		1/8
Expéditeur: Fournisseur SPRL Rue de l'exemple 11 9999 Exemple	Destinataire: OIDC Proximus Rue Tir de Ronet 5 5020 Flawinne	
Numéro de commande: 450012345		
Numéro d'article: 12345678		
Dénomination de l'article: Exemple		
Numéro de bobine: 99XX123456		
Numéro de batch: 123456789		
Quantité: Index début : 0 m Index fin : 2002 m		
		

Numéro de bobine unique : maximum 10 caractères au total : 99XX123456

99 représente le diamètre du touret (ex. 16 pour 1m60, 12 pour 1m20, etc...).

XX représente une abréviation pour identifier le fournisseur (ex. EU, AC, etc...)

Ensuite un maximum de 6 caractères.

Quantité: indiquer l'index de début et de fin :

(ex. au lieu de 2002 m, indiquer: Index début: 0 m Index fin: 2002 m)

En cas de livraison au moyen d'Europalettes ou de colis

Chaque unité de livraison doit être dotée d'une étiquette résistante à l'eau bien visible mentionnant :

- **Numéro d'ordre** de l'unité de livraison par rapport au nombre total d'unités de livraison
- **Expéditeur** : les coordonnées du fournisseur (nom et adresse)
- **Destinataire** : l'adresse de livraison :
Outside Infrastructure Distribution Center
Rue Tir de Ronet 5
B-5020 Flawinne
- **Numéro de commande** de Proximus (10 chiffres) : le numéro de référence unique du bon de commande (PO = purchase order)
- **Numéro d'article** de Proximus (le code d'article comporte 8 chiffres) : le code d'article
- **Dénomination de l'article** de Proximus
- **Quantité** : le nombre d'unités constituant l'unité de livraison telle que mentionnée sur la commande.
- **Code-barre EAN** : celui-ci est toujours imprimé verticalement. Ce code-barre est identique au code-barre générique que vous appliquez au niveau du produit. Si le produit concerné est dépourvu de code-barres, il va de soi qu'aucun code-barre ne doit figurer sur l'étiquette de l'unité de livraison

Numéro d'ordre		3/8
Expéditeur: Fournisseur SPRL Rue de l'exemple 11 9999 Exemple	Destinataire: OIDC Proximus Rue Tir de Ronet 5 5020 Flawinne	
Numéro de commande: 450012345		
Numéro d'article: 12345678		
Dénomination de l'article: Exemple		
Quantité: 5 pc		
		

S'il est constaté à la livraison que les conditions de livraison ne sont pas respectées, Proximus est en droit de refuser (immédiatement) la livraison et/ou de vous facturer les surcoûts des opérations supplémentaires requises.

En cas de refus d'une livraison, une nouvelle livraison doit avoir lieu dans les 6 jours ouvrables de la notification du refus.